# FICHE DESCRIPTIVE DE POSTE

**REF. EMPLOI : 024-2019/DCS**

| Poste | Catégorie B | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | Remplacement | X | Modification de poste | | Création de poste | |

Nous recherchons pour

**L'AGENCE NATIONALE DES FREQUENCES**
DIRECTION DU CONTRÔLE DU SPECTRE
CENTRE DE CONTRÔLE INTERNATIONAL
Avenue de Cerqueuse
78660 PRUNAY-EN-YVELINES

**Un(e) Technicien(ne) radio fréquences,**
**chargé(e) du contrôle et des mesures in situ**
**(Fonctionnaire de catégorie B ou agent contractuel en CDI)**

***CONTEXTE :***

Créée par la loi de réglementation des télécommunications (n°96-659 du 26/07/96), l'Agence nationale des fréquences (ANFR) comprend six directions, un centre de contrôle international, six services régionaux (SR) et quatre antennes ultramarines. Le code des postes et des communications électroniques, notamment les articles L43 et R20-44-10 à R20-44-26, fixe les dispositions générales, les missions, l'organisation et le fonctionnement de l'ANFR. Des informations complémentaires sont disponibles sur le site web de l'Agence (www.anfr.fr).

***CONTENU DE L'EMPLOI :***

**L'environnement**. Le Centre de Contrôle International de Rambouillet (CCI) avec un effectif de onze agents assure :

- sous l'égide de l'UIT et en lien avec les centres de contrôle des pays étrangers, le contrôle international des fréquences et le traitement des brouillages internationaux en bande HF,
- la prise en compte des brouillages en bandes VHF/UHF/SHF aux heures de fermeture des services régionaux,
- un renfort ponctuel aux services régionaux, en particulier dans les bandes HF,
- des missions de contrôles réalisées lors des grands événements et dans les DOM-COM,
- le contrôle de l'utilisation du spectre radioélectrique, sans préjudice des compétences des administrations et autorités affectataires,
- des missions d'expertises dans le cadre de conventions passées avec les administrations ou autorités affectataires,
- le maintien de l'accréditation COFRAC pour les mesures de champs électromagnétiques in situ,
- des mesures de champ in situ sous accréditation COFRAC,
- des expertises relatives à la problématique de l'exposition du public aux champs électromagnétiques (EXPACE),
- dans les départements 28, 37, 41, 72 et 78 :

-le traitement des cas de brouillage signalés par les exploitants autorisés de fréquences et les téléspectateurs,
-le contrôle des implantations de stations radioélectriques enregistrées au niveau de la Commission des Sites et Servitudes (COMSIS) et de l'assignation de fréquences notifiées par la Commission d'Assignation des Fréquences (CAF) en liaison avec les services de la Direction de la Gestion des Fréquences (DGF) de l'Agence.

**Le poste**. Placé(e) sous l'autorité du chef de centre, le/la titulaire du poste prend part à toutes les activités de contrôle des installations radioélectriques, d'expertise technique, d'instruction des cas de brouillages et de traitement des réclamations de téléspectateurs confiées au centre. Il/elle réalise des mesures de champ *in situ* sous la direction du responsable technique du laboratoire COFRAC.
En fonction des objectifs et des priorités qui lui sont fixées, le/la titulaire du poste :

- assure la réalisation des mesures d'exposition du public aux champs électromagnétiques ;
- assure la fonction de Responsable Technique suppléant du laboratoire accrédité COFRAC ;

•assure les opérations nécessaires au maintien de l'accréditation COFRAC ;
•réalise sur le terrain les opérations nécessaires à l'identification des sources de brouillage ainsi que diverses expertises techniques (mesures, analyses et vérification des caractéristiques radioélectriques) ;
•préconise les solutions techniques pour remédier aux perturbations et assure le suivi de leur réalisation ;
•rédige les rapports d'essais, les comptes rendus et les courriers correspondants ;
•réalise les mesures lors des inspections de sites radioélectriques et contrôle la conformité de réseaux de radiocommunications ;
•établit les procès-verbaux de constat d'infraction au CPCE ;
•assure la saisie informatique des dossiers et des interventions dans les applications appropriées ;
•exploite les outils de contrôle du spectre fixes, transportables et mobiles et participe à leur maintenance ;
•participe aux 'Grands événements' et manifestations exceptionnelles.

***CONTRAINTES ET DIFFICULTES PARTICULIERES DU POSTE***

• Ce poste nécessite une grande disponibilité durant les périodes d'audits COFRAC, pour des déplacements dans les cinq départements du ressort du CCI et ponctuellement dans toute la France, voire en Outre-mer et à l'étranger, selon des horaires éventuellement décalés ;
• Le poste nécessitant d'accéder à des informations relevant du secret de la défense nationale, le/la titulaire fera l'objet d'une procédure d'habilitation, au niveau « confidentiel défense », conformément aux dispositions des articles R.2311-1 et suivants du code de la défense et de l'IGI 1300 SGDSN/PSE du 30 novembre 2011.

***PROFIL DU CANDIDAT***

• Agent fonctionnaire de catégorie B ou agent contractuel, titulaire au minimum d'un BTS ou d'un DUT dans le domaine électronique, radio ou équivalent ou disposant d'une expérience d'au moins deux ans sur des mesures radioélectriques *in situ* (par exemple : résolution de brouillages, contrôle en fréquence des émissions en espace libre, mesure de couverture radio, …) ;
• Savoir utiliser des appareils de mesure (analyseurs de spectre, mesureurs de champ, goniomètres, …) ;
• Aptitude à l'application rigoureuse de procédures ;
• Connaissances en métrologie et de la norme ISO/CEI 17025 appréciées ;
•Connaissance de la langue anglaise appréciée, notamment de l'anglais technique propre au domaine des radiocommunications ;
• Bon niveau rédactionnel (prise en charge de courriers, rapports, comptes rendus et procès-verbaux) ;
• Titulaire du permis de conduire B ;
• Bonne maîtrise à l'utilisation d'outils bureautiques et d'applications informatiques couplées à des appareils de mesure ;
• Forte capacité pour le travail en mode coopératif et collaboratif ; dynamisme et sens des responsabilités ;
• Aptitude au développement d'automatismes d'acquisition et de traitement de mesures appréciée.

*Si vous êtes intéressé(e), merci de faire parvenir votre CV et votre lettre de motivation exclusivement à l'adresse suivante :* ***rh-candidatures@anfr.fr***
*Seuls les dossiers de candidature complets et transmis à l'adresse indiquée ci-dessus seront examinés*

**Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter :**

| | | | |
|---|---|---|---|
| M. | Nicolas SPANJAARD-HUBER | Directeur du contrôle du spectre | Tél. : 01 49 58 31 34 |
| Mme | Catherine GABAY | Directrice adjointe du contrôle du spectre | Tél : 01 49 58 31 28 |
| M. | Xavier MOUSSU | Chef du CCI | Tél. : 01 34 94 17 13 |
| Mme | Catherine BEAUMONT | Cheffe du service des Ressources Humaines | Tél. : 01 45 18 72 06 |

Date de disponibilité du poste : **immédiate**
Date de diffusion de l'emploi : **07/06/19**
Date limite de réception des candidatures : **08/07/19**